

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:
ARCANE PETROLEUM SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **10.09.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Jürg Johner, liquidateur, chemin de Lulasse 33, 1253 Vandoeuvres
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Etude de Me Pierre Natural; notaire
1207 Genève

(01121310)